Image not found or type unknown

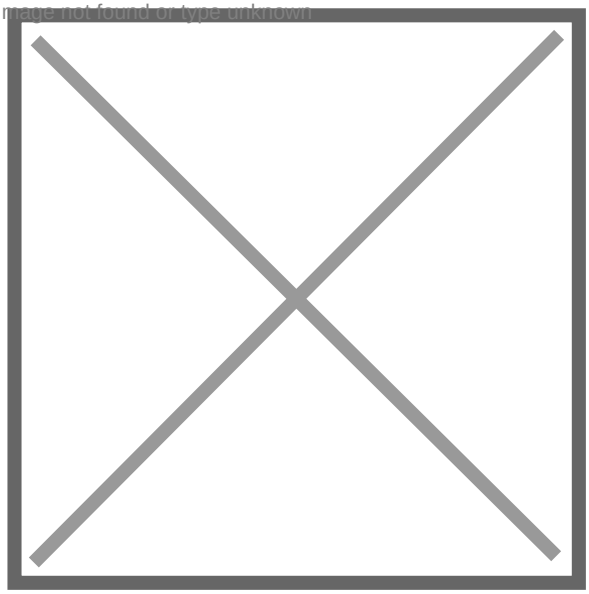

Quel recours contre une entreprise malhonnête.

Par **Ispahan82**, le **11/04/2016** à **17:33**

Bonjour,
J'ai eu affaire en janvier dernier à une entreprise de serrurerie, l'entreprise **xxxxxxx**, dont le siège social est situé dans le 17e.
A la suite d'un vol de sac à main, j'ai dû faire changer la serrure de mon appartement dans l'urgence.
1. La serrure n'a pas été changée à l'identique, ce qui avait pourtant été mentionné sur le devis.
2. La pièce, un cylindre Hxxxxxxxxxs, m'a été facturée 795 euros, alors qu'elle ne coûte que 77 euros.
3. L'assurance, la MxxF, a fait expertiser cette facture, -à laquelle s'ajoutaient les frais de pose-, et au terme de cette expertise, une fois que la franchise a été déduite, on m'a proposé un remboursement de 88 euros sur un total de 946 euros ...
4. J'ai tenté d'entamer un dialogue avec l'avocat de cette société, Benjamin **xxxxx** ; aucune reconnaissance honnête de l'abus, aucune proposition de dédommagement.
Quels recours me conseillez-vous à présent ?
Merci.
Claire **xxxxxxxx anonymisation**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés